

# LA TAXE D'APPRENTISSAGE

## Un moyen de soutenir notre établissement



Vous exercez une activité industrielle, artisanale ou commerciale et votre entreprise doit s'acquitter de la taxe d'apprentissage avant le **1<sup>er</sup> mars 2017**. C'est à ce titre que nous vous sollicitons aujourd'hui.

Parmi vous, certains nous soutiennent déjà depuis de longues années et nous les remercions chaleureusement.

### POURQUOI LARGENTE A-T-IL DROIT A LA TAXE D'APPRENTISSAGE ?

Si la législation oblige l'entreprise à payer cette taxe, elle donne la liberté d'en choisir les bénéficiaires.

Largenté est habilité à percevoir une partie de la taxe d'apprentissage pour les formations suivantes :

- Baccalauréat Sciences et Technologies du Management et de la Gestion (STMG)
- Brevet Technicien Supérieur Comptabilité et Gestion des Organisations (BTS CGO)
- Brevet Technicien Supérieur Commerce International (BTS CI)

### POUR EN FAIRE QUOI ?

Aujourd'hui sur ces filières de formation les projets sont conséquents afin de proposer aux élèves et étudiants un outil de formation performant et adapté aux exigences actuelles.

Ainsi depuis 2014, grâce aux **80 entreprises partenaires** nous avons réalisé le projet « BTS tout en un » qui par une reconfiguration des salles de classes et l'achat d'équipements permet désormais à chaque étudiant de BTS de travailler avec un ordinateur portable. A cela s'ajoute le renouvellement d'équipements numériques (PC, tableaux numériques, serveurs...) qui, au final, profitent à l'ensemble des élèves de notre établissement.

### COMMENT FAIRE ?

Si votre choix se porte sur notre établissement, n'oubliez pas de préciser simplement notre nom à l'organisme collecteur quel qu'il soit (CCI de Bayonne Pays Basque ou autre) soit directement, soit par l'intermédiaire de votre expert-comptable.

Avec mes remerciements et ceux des élèves et professeurs de Largenté.

Philippe MAYTE - Chef d'établissement

## Bulletin d'intention

### Coordonnées personnelles

Mr  Mme  Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

### Coordonnées de votre entreprise

Raison sociale : \_\_\_\_\_ Siret : \_\_\_\_\_

Votre fonction : \_\_\_\_\_ ① : \_\_\_\_\_ E-mail : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Nom du responsable de la taxe d'apprentissage à contacter : \_\_\_\_\_ ① : \_\_\_\_\_

Renseignement supplémentaire (facultatif) :

- L'entreprise confie sa déclaration à un Cabinet Comptable

Coordonnées de cet expert-comptable \_\_\_\_\_

**Ce bulletin d'intention est à adresser à :**

**Lycée LARGENTE - Taxe d'apprentissage**  
**42, avenue Jacques Loëb - 64 115 BAYONNE Cedex**  
[contact.largente@numericable.fr](mailto:contact.largente@numericable.fr)